

# FAQ

## J'ai perdu ma carte PASS

- Vous munir d'un ticket BUT 1€ en attendant de refaire la carte.
- Vous rendre à l'**Agence Corolis** située derrière la Mairie afin de réaliser un **duplicata**. Celui-ci vous sera **facturé 8€**. Si votre abonnement est expiré, il vous sera demandé de recharger la nouvelle carte.
- Vous pouvez au préalable remplir le formulaire de duplicata téléchargeable sur Corolis.fr

## Combien de temps est valable mon billet sans contact ?

- Votre billet sans contact est rechargeable 10 fois.
- Il est valable 2 ans. Conservez-le précieusement.



## Comment créer une carte PASS ?

- Téléchargez le **formulaire** depuis Corolis.fr
- Rendez-vous en agence avec les **justificatifs** nécessaires ou envoyez le tout par courrier au 9 Place Clémenceau, 60000 Beauvais.

## Quelle est la différence entre le billet sans contact et la carte PASS ?

- Le billet sans contact est **anonyme et expirable**.
- La carte Le PASS est **nominative** (elle ne peut être utilisée que par son titulaire) et ne possède **pas de limite d'utilisation**.

## Suis-je éligible à la gratuité sur le réseau ?

- Sont éligibles à la gratuité : les **seniors +60 ans**, les enfants de **moins de 18 ans**, les **inscrits Pôle Emploi**, les personnes en situation d'**invalidité de +80%**. **Uniquement s'ils résident dans l'une des 53 communes de l'Agglomération du Beauvaisis.**

## A partir de quel âge le titre de transport est-il obligatoire ?

- **A partir de 3 ans**, l'enfant doit être muni d'un titre de transport valide.

## Je souhaite faire une réclamation

- Rendez-vous sur **Corolis.fr** > Rubrique "**Contact**" > Remplissez le **formulaire**
- **Ou par courrier** au 23 Rue de Pinçonlieu, 60 000 Beauvais.

## Quelle est la différence entre le carnet de 5 tickets BUT et le carnet de 10 voyages ?

- Les **tickets BUT** sont valables **1 jour en illimité sur tout le réseau** (sauf Navette Express Hôtels et service Corolis à la demande).
- Les **voyages** sont valables **1 heure avec correspondance**.